

Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

ANNEXE RELATIVE A LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Rue Renoir
BP 50
29770 AUDIERNE
Tél. : 02-98-70-16-00
courriel : contactcc@cap-sizun.fr

Table des matières

A.	Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	1
a)	Territoire desservi.....	1
b)	Nombre d'usagers	1
c)	Collectes séparées.....	1
d)	Organisation de la collecte :	2
e)	Fréquence	3
f)	Les déchèteries	3
g)	Bilan des tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés	4
h)	Production par habitant :	6
B.	Indicateurs relatifs au traitement	8
a)	Les ordures ménagères résiduelles	8
b)	Les collectes sélectives	8
c)	Taux global de valorisation.....	9

A. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

a) Territoire desservi



La Communauté de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz, comprend 10 communes finistériennes : **Audierne et la commune associée Esquibien, Beuzec-Cap-Sizun, Cléden-Cap-Sizun, Confort-Meilars, Goulien, Mahalon, Plogoff, Plouhinec, Pont-Croix, Primelin.**

b) Nombre d'usagers

Le service a desservi, en 2016, 15718 habitants¹ et 469 bénéficiaires qui ne sont pas des ménages mais produisent des déchets assimilés aux déchets ménagers (commerces, artisans, administrations, campings, ...). Les déchets sont collectés principalement en points de regroupement, hormis quelques bénéficiaires non ménagers desservis en porte à porte en raison des quantités produites. Le territoire est ainsi desservi par 1180 points de collecte.

Il n'existe pas de tonnage ou volume maximal individuel au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

c) Collectes séparées

La collecte est différenciée pour 4 flux de déchets :

- les emballages à recycler (hors verre) ;
- le papier ;
- le verre ;

¹ population municipale, source : INSEE-populations légales 2016

- les ordures ménagères résiduelles (OMr).

Il n'y a pas de collecte des encombrants (à déposer en déchèterie). Les emballages à recycler (hors verre) et le papier sont collectés en mélange dans des sacs jaunes distribués à la population.

De plus, des conteneurs pour la collecte en vrac des emballages à recycler (hors verre) et du papier en mélange sont implantés au niveau des campings et points touristiques où stationnement des camping-cars.

Des conteneurs spécifiques à papier sont également implantés à proximité de gros producteurs (administrations, écoles, ...).

Sont ainsi mis à disposition :

- 1173 bacs et 10 colonnes enterrées pour les ordures ménagères résiduelles;
- 935 bacs et 8 colonnes enterrées pour les sacs jaunes ;
- 232 colonnes aériennes et 7 colonnes enterrées destinées aux déchets recyclables : verre (188), papier (29) et multimatériaux⁶ (22).



d) Organisation de la collecte :

Les bacs sont collectés par les bennes à ordures ménagères (BOM). Le service en possède 4. Les colonnes sont quant à elles vidées par grue (camion movi-benne), véhicule également utilisé pour l'évacuation de certains déchets en déchèteries.

12 agents titulaires sont chargés de la collecte (dont 3 en tant que remplaçants). Chaque équipe BOM est constituée d'un chauffeur et de deux ripeurs. Le movi-benne est lui mono-opérateur (1 chauffeur).

Des agents contractuels et saisonniers sont recrutés en fonction des besoins.

En 2016, 1 seul accident de travail a entraîné 14 jours d'incapacité temporaire de travail.

⁶ Emballages (hors verre) et papier en mélange collectés dans les campings et les points touristiques

⁷ Poids Total en Charge

Les 3 équipes assurent 5 tournées :

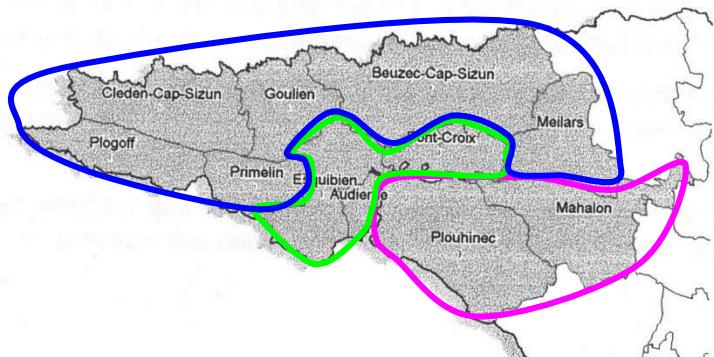
Equipe 1 : Cléden / Goulien / Beuzec

Plogoff / Primelin / Confort-Meilars

Equipe 2 : Audierne / Pont-Croix

Audierne / Esquibien

Equipe 3 : Plouhinec / Mahalon



Une étude d'optimisation des collectes a été lancée en 2016.

e) Fréquence

Pour les ordures ménagères, la fréquence varie selon les communes.

	OMr	sacs jaunes
Audierne	3 fois / semaine	2 fois / semaine
Plouhinec : urbain rural	2,5 fois / semaine 1 fois / semaine	2 fois / semaine 1 fois / semaine
Mahalon	2 fois / semaine	1 fois / semaine
autres communes	1,5 fois / semaine	1 fois / semaine
moyenne par habitant	1,9 fois / semaine	1,3 fois / semaine

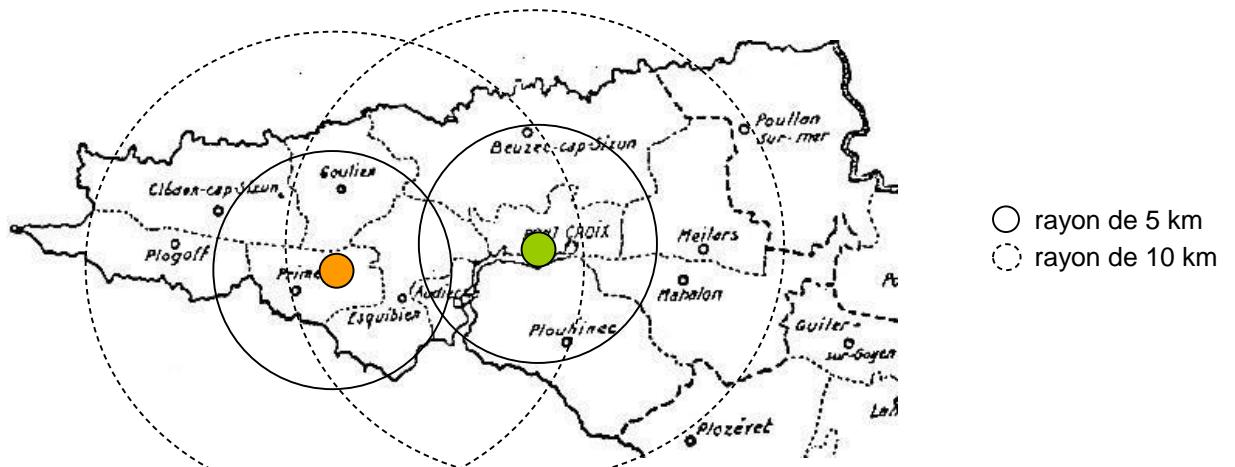
Les fréquences de collecte sont modifiées de mi-juillet à fin août pour faire face à l'afflux estival, par la mise en service d'une 4^{ème} benne. En moyenne, chaque flux est collecté 0,5 fois de plus par semaine.

Les terrains de camping et de caravaneage sont collectés à la même fréquence que les ordures ménagères de la commune où ils sont implantés

Un relevé hebdomadaire du remplissage des colonnes permet d'optimiser leur vidage qui n'est ainsi effectué que lorsque nécessaire.

f) Les déchèteries

Les 2 déchetteries de **Lannéon à Pont-Croix** et **Prad-Honest à Primelin** sont accessibles à tous les particuliers, professionnels et collectivités du Cap Sizun.



Les déchets acceptés sont les déchets volumineux (encombrants, ...) ou dangereux et plus globalement ceux qui ne sont pas collectés avec les ordures ménagères (cf. annexe 1 pour une liste exhaustive).

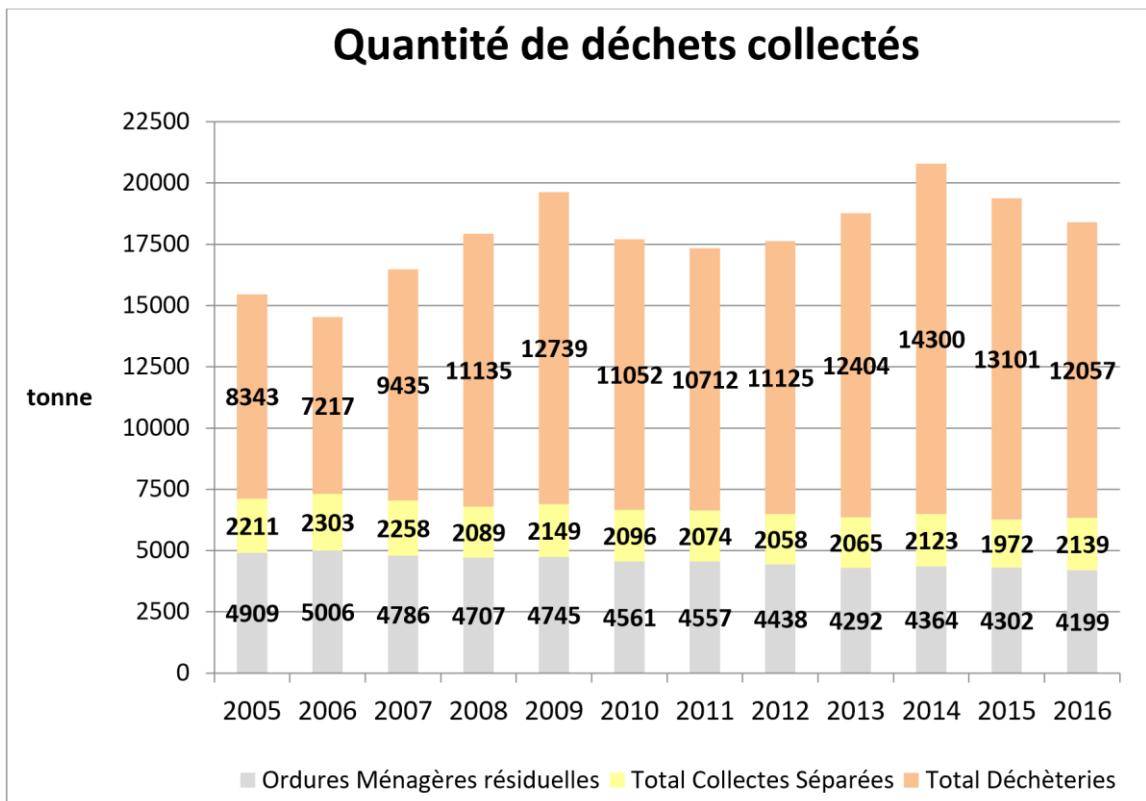
Quatre agents titulaires sont affectés au gardiennage des 2 déchèteries.

g) Bilan des tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés

en tonnes	2012	2013	2014	2015	2016
<i>Ordures Ménagères résiduelles</i>	4438	4292	4364	4302	4199
sacs jaunes	1056	1055	1047	1026	1059
multi-matériaux	16	32	28	22	27
papier	120	95	110	89	103
verre	866	882	938	835	949
<i>Total Collectes sélectives</i>	2058	2065	2123	1972	2139
déchets verts	4795	5958	7249	6112	5460
sous-total encombrants	5720	5879	6450	6368	5761
ferraille	274	262	263	242	385
carton	101	88	98	98	111
sous-total déchets dangereux	75	71	85	90	104
sous-total D3E ²	148	136	145	179	227
sous-total autres	11,8	11	10	11	10,08
<i>Total Déchèteries</i>	11125	12404	14300	13101	12057
<i>Total DMA³</i>	17621	18761	20787	19375	18395

² Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques

³ Déchets Ménagers et Assimilés



Bilan 2018

Ordures ménagères : -0,4% / 2017

4 105 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (-2,3%)

2 220 tonnes de collectes sélectives (+3,4%)

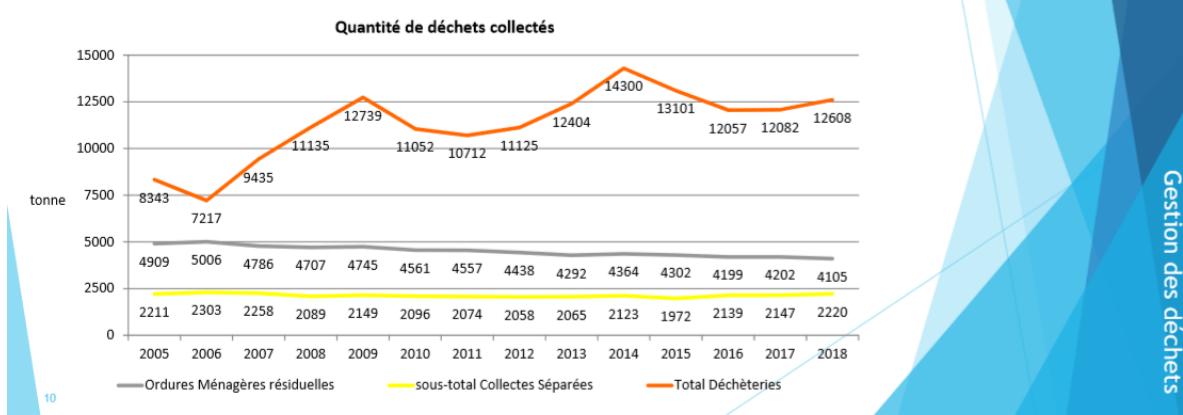
dont verre + 4,7%

mais qualité du tri toujours dégradée

(erreurs de tri : 18% en 2018, 18% en 2017, 12% en 2016)

Déchèteries : +4,4% / 2017

12 608 tonnes



Pour les collectes sélectives, la hausse est due à l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages à partir de juin 2016 et à des effets de stock pour le verre.

La baisse constatée en déchèterie est principalement due à la diminution de la quantité de gravats et de déchets verts.

h) Production par habitant :

en kg/hab. DGF	2012	2013	2014	2015	2016	objectifs 2018 du PDPGDND ⁴
ordures ménagères résiduelles	220	215	220	217	212	233
collectes sélectives	104	103	107	99	108	104
déchèteries	552	620	720	661	608	356
total déchets ménagers et assimilés	877	938	1047	977	928	648

Les performances du Cap-Sizun quant à la production d'ordures ménagères résiduelles et au tri des déchets (collectes sélectives des recyclables) sont bonnes : ratio OMr relativement faible, ratio collectes sélectives élevé. La communauté de communes concourt donc pour ces 2 flux à l'atteinte des objectifs fixés pour 2018 dans le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux. Par contre la quantité déposée en déchèteries est élevée et nettement supérieur à l'objectif 2018.

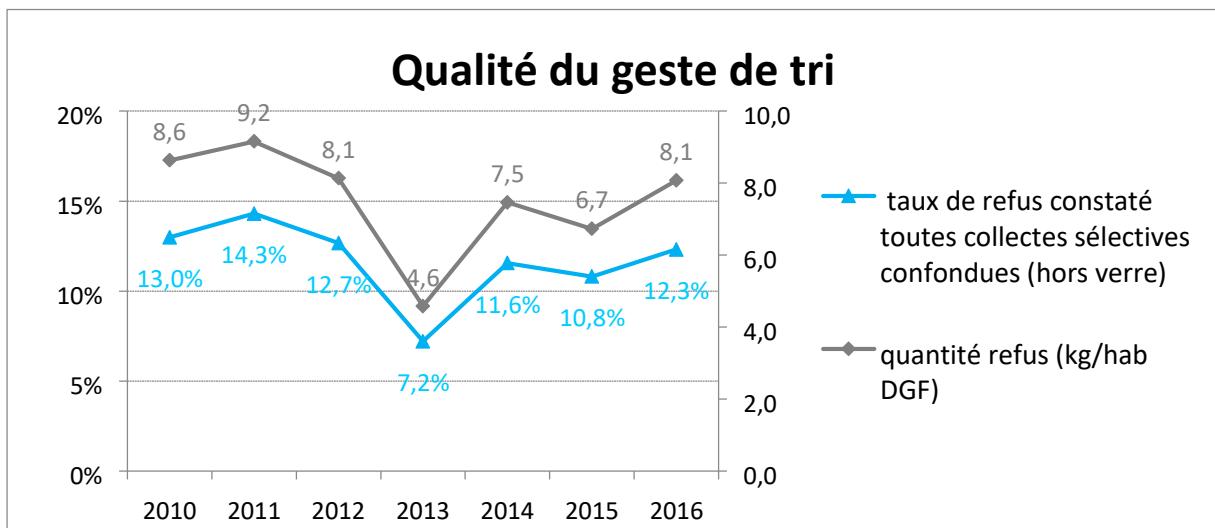
Impact de la saisonnalité :

La quantité de déchets gérés fluctue du fait de la fréquentation touristique principalement pour les ordures ménagères.

Par rapport aux 10 autres mois de l'année, la collecte des ordures ménagères augmente en juillet et août d'environ 50 % en moyenne. On peut ainsi estimer que pendant ces deux mois, le service dessert l'équivalent de 25000 habitants.

En déchèterie l'impact est plus difficile à évaluer à cause du traitement non régulier des déchets verts (forte variabilité selon les conditions météorologiques) et de l'importance des dépôts des professionnels.

Qualité du geste de tri :



Depuis 2013, une expérimentation de surtri des refus menée par Ecotri et EcoEmballages. Elle vise à améliorer les performances du centre de tri par extraction de la part valorisable dans les refus. Cela a permis d'améliorer le taux de captage du centre de tri et donc de diminuer les refus.

En 2016, on constate toutefois une augmentation des refus en sortie du centre de tri par rapport à 2015, signifiant une dégradation de la qualité du tri par les habitants liée à l'extension des consignes de tri des emballages. De plus, certains emballages entrant dans les consignes de tri mais n'étant pas encore recyclables, ils sont orientés dans les refus au centre de tri.

c) Prévention des déchets ménagers et assimilés

Depuis 2010, les ordures ménagères (résiduelles et collectes sélectives) ont baissé de 5% tandis que les déchèteries ont augmenté de 9%.

B. Indicateurs relatifs au traitement

a) Les ordures ménagères résiduelles

La Communauté de Communes du Cap-Sizun adhère depuis 2008 au Valcor (syndicat intercommunautaire de Cornouaille) pour le traitement des ordures ménagères résiduelles.

Les installations du Valcor traitant les déchets collectés par la communauté de communes sont :

LIEU	EQUIPEMENT	CAPACITE	EXPLOITANT
CONFORTMEILARS	Centre de transfert d'ordures ménagères	20 379 t / an	SITA OUEST
	Plate-forme de stockage d'ordures ménagères	5 306 t / an	
CONCARNEAU	Usine de valorisation énergétique de déchets (UVED)	58 000 t / an à 63 400 t / an	GEVAL
	Plate-forme de maturation des mâchefers	12 000 t /an	

En 2016 :

- 12588 tonnes ont transité par le centre de transfert de Confort-Meilars également utilisé par les Communautés de Communes du Pays de Douarnenez et du Haut-Pays Bigouden ;
- 62876 tonnes ont été traitées par le Valcor (dont 54102 tonnes à l'UVED de Concarneau) à 88% par valorisation énergétique et 12% en installation de stockage de déchets non dangereux ;
- la performance énergétique de l'UVED a été de 62,9%.

Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel du Valcor.

b) Les collectes sélectives

Le tri des collectes sélectives (emballages hors verre et papier) est assuré par l'entreprise adaptée Ecotri (membre des Ateliers Fouesnantais).

Les installations, dont Ecotri est propriétaire et qu'il exploite, traitant les déchets collectés par la communauté de communes sont :

LIEU	EQUIPEMENT	CAPACITE
POULDREUZIC	Centre de transfert	5000 t / an
FOUESNANT	Centre de tri	65000 t / an

En 2016 :

- 3560,50 tonnes ont transité par le centre de transfert de Pouldreuzic également utilisé par les Communautés de Communes du Pays de Douarnenez et du Haut-Pays Bigouden ;
- 23861,31 tonnes traitées par le centre de tri.

Les déchets ont été recyclés dans différents sites en fonction de leur nature selon des contrats communs entre les Communautés de Communes du Pays de Douarnenez, du Haut-Pays Bigouden et du Cap-Sizun, via le Valcor dans le cadre du contrat commun Eco-Ecombballages :

nature du déchet	Repreneur (type de contrat)
papier	UPM-Kymmene France établissement Chapelle Darblay
flaconnages plastiques	Valorplast (option filière)
verre	Saint-Gobain Emballage (option filière)
cartons et emballages de liquides alimentaires	SITA Ouest (option fédération)
acier et aluminium	SITA Ouest (option fédération)

c) Taux global de valorisation

En 2016, le traitement des 18395 tonnes se répartit ainsi :

